



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Libye

Question écrite n° 103732

### Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les attentes du Conseil national libyen (CNL). Il demande un appui aérien de la communauté internationale contre les forces loyales à Kadhafi. Il lui demande sa position sur le sujet.

### Texte de la réponse

Le Conseil national de transition (CNT) est, depuis le début de la crise libyenne, le partenaire privilégié du gouvernement français. Sous l'impulsion du Président de la République, la France a reconnu le CNT dès le 10 mars, illustrant par cette décision sa volonté d'agir en pointe sur ce dossier. D'autres reconnaissances ont suivi : le Qatar (28 mars), les Maldives (3 avril), l'Italie (4 avril), la Gambie (22 avril), l'Angleterre (12 mai), les États-Unis (14 mai), le Sénégal (20 mai), la Jordanie (24 mai), Malte (1er juin), l'Espagne (8 juin), l'Australie (9 juin), les Émirats arabes unis (12 juin), l'Allemagne (12 juin), le Canada (14 juin) et, enfin récemment la Turquie et des pays du Bénélux. Les autorités françaises continueront à militer pour une reconnaissance élargie du CNT auprès de leurs partenaires, particulièrement à l'occasion des réunions du groupe de contact sur la Libye. Les attentes du CNT, en ce qui concerne la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne (ZEA), ont été entendues avec le vote de la résolution 1973 du conseil de sécurité des Nations unies, le 17 mars. La mise en oeuvre de cette ZEA n'a pas empêché les forces loyales à Kadhafi de continuer leurs attaques contre les populations civiles. Par conséquent, la coalition internationale continuera de cibler des objectifs militaires du régime tant qu'un cessez-le-feu effectif et crédible n'aura pas été établi. Il est important de rappeler que, parallèlement à l'entreprise militaire, l'action de la France en faveur du CNT a été déterminante pour accompagner une dynamique politique en Libye. Dès le 10 mars, les autorités françaises ont reconnu à Bruxelles le CNT comme instance légitime pour conduire le changement politique en Libye. Le 29 mars, avec le soutien de nos partenaires britanniques, nous lançons l'idée d'un groupe de contact pour la Libye afin de réunir régulièrement les acteurs de la coalition internationale pour accompagner un processus de transition politique en Libye et superviser les opérations militaires. Enfin, comme annoncé le 3 mai par le Président de la République, la France compte organiser le moment venu une conférence des amis de la Libye afin de préparer la transition politique dans le pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103732

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 mars 2011, page 2964

**Réponse publiée le** : 16 août 2011, page 8742